

Semaine du 29 novembre 2021 : suite et fin

Nous avons terminé les auditions de la commission d'enquête sur l'industrie cette semaine avec **Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée à l'industrie.**

Dans la fin de son introduction la Ministre expliquait qu'il n'était pas raisonnable de renvoyer une production polluante ailleurs et que de manière générale le coût carbone des importations était un vrai sujet de préoccupation.

Je l'ai pris au mot en prenant des exemples très concrets de situations industrielles.

1 Le premier c'est celui de la Chapelle Darblay. Le 15 octobre, UPM indique avoir choisi la solution portée par Samfi et Paprec. Mais cette solution sans recyclage complet sur place reviendrait à exporter une bonne partie du papier/carton vers d'autres pays à des centaines de kilomètres, ou à le brûler. Il faut pousser un projet de reprise du site dans sa totalité vers un recyclage complet et une transformation sur place du papier collecté. La métropole de Rouen envisage de préempter le site pour en maintenir le caractère industriel, démarche que je soutiens pleinement. La collectivité se montre ainsi engagée dans le développement durable et utilise les moyens à sa disposition pour assurer le maintien d'une industrie et du recyclage ici sur notre territoire. L'Etat doit agir concrètement pour sauver l'unité de recyclage et pousser un projet qui ne s'inscrira pas dans une nouvelle logique de délocalisation.

2 Le second est celui des fermetures et des liquidations de plusieurs entreprises sous-traitantes dans le domaine de l'automobile.

- Le licenciement en 2017 de 157 des 277 employés de l'équipementier automobile GM&S situé à La Souterraine (Creuse) ;
- La liquidation judiciaire de MBF Aluminium à Saint-Claude (Jura) prononcée le 22 juin 2021, le projet de SCOP présenté par les salariés qui n'est pas aujourd'hui validé ;
- La liquidation judiciaire de la fonderie SAM à Viviez (Aveyron) prononcée par le tribunal de commerce de Toulouse le 26 novembre 2021 après l'annonce par Renault de son refus de soutenir le projet de reprise.

Là encore, nous ne pouvons laisser disparaître les savoir-faire. L'Etat doit être réellement mobilisé aux côtés des salariés.

*** Par exemple les salariés de Saint-Claude portent un projet SCOP (Société coopérative et participative) qu'il faut vraiment accompagner. D'une part pour conserver les compétences sur le territoire et sauvegarder les emplois. D'autre part parce que nous allons avoir besoin de l'aluminium qui est nécessaire dans de nombreux secteurs : transport, la construction de bâtiments, l'emballage et l'ingénierie.... Si nous voulons vraiment promouvoir des circuits courts cela passe par le maintien des fonderies ! Le soutien de l'Etat dans ces périodes de transition pour trouver de nouveaux débouchés est indispensable. .**

Si vous le souhaitez, voici le lien pour accéder à [l'audition](#).

Maintenant place à la rédaction et aux propositions !